

Déclaration du groupe CGT Normandie sur l'Avis sur l'EFOP : leviers de la transition écologique en Normandie

Pour la CGT, les solutions face à la transition écologique passent par la question sociale, et notamment, par l'anticipation des besoins sociétaux et par la sécurisation des actifs.

Sur le champ de l'EFOP, il s'agit d'apporter des réponses de moindre impact environnemental et donc d'accentuer les stratégies d'offre territoriales de proximité. Par ailleurs, les besoins des actifs, des élèves et des apprentis sur les territoires doivent être des boussoles pour l'action publique. L'offre de formation professionnelle ne doit pas tourner le dos à des rêves, des enthousiasmes, des envies, moteurs d'une vie professionnelle. La construction du programme de formation doit repenser l'accessibilité et la proximité en se reconnectant avec les besoins de la population. Le nouveau CPRDFOP sera-t-il à la hauteur ?

La transition écologique doit donc nous montrer une autre voie, celle de la sagesse.

« Métiers verts », « métiers verdissants », peu importe la terminologie, l'ensemble des métiers vont évoluer. La formation va donc contribuer pleinement à la transition écologique. Là encore, nous serions dans l'erreur si nous pensions que seules les entreprises sont à même de penser les évolutions des gestes professionnels sans les salariés, les « sachants ». Associer ces derniers avec leur expertise et leur créativité pourrait donner un élan à la transition écologique. Pour cela, leur sécurisation est un préalable. Que veut dire évoluer si certains restent sur le carreau ? Que veut dire participer à la transition écologique si la justice sociale est absente des réponses ?

Le groupe CGT votera pour l'avis proposé.
